HESAV – conférence publique sur l'assistance à mourir

La Suisse, plaque tournante de l'assistance à mourir

JEUDI 12 AVRIL 2018

DÉLAI D'INSCRIPTION: 31 MARS 2018

Conditions générales

Frais couverts par l'inscription

Les frais couvrent la participation à la conférence publique du 12 avril 2018, dès 19h00.

Coûts et délai d'inscription

Tarif normal: CHF 20.-

Collaborateurs et étudiants HESAV : gratuit

Les tarifs s'entendent en francs suisses, TVA comprise. La confirmation d'inscription ainsi que les informations concernant le paiement sont envoyées par courrier électronique. Le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2018.

Annulation

L'inscription est définitive à la réception du versement. Aucun remboursement ne sera effectué.

Paiement en ligne

Le paiement en ligne s'effectue via le formulaire d'inscription. Les moyens de paiement acceptés sont : Visa, Mastercard, Postfinance Débit Direct, Postfinance Yellownet. L'inscription au débit du compte porte la mention « Association vaudoise pour la promotion des innovations et des Technologies AIT-CeTT*.

Protection des données

Les organisateurs s'engagent à observer les exigences de la Loi sur la Protection des Données (LPD) concernant le traitement et la communication des informations personnelles mises à leur disposition.

Bureau d'enregistrement

HESAV Unité de recherche en Santé Av. de Beaumont 21 1011 Lausanne

Tél: +41 21 316 81 01 Mail: <u>recherche@hesav.ch</u>